DOSSIER DE PRESSE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS





Le cancer du col de l'utérus n'est pas le plus connu des cancers mais les chiffres annuels sont préoccupants. Il est la deuxième cause de décès par cancer chez les femmes de moins de 45 ans. Par an en France :

- + de 30 000 lésions précancéreuses,
- + de 3 000 nouveaux cas,
- + de 1 100 décès.

Le cancer du col de l'utérus peut être évité dans 90 % des cas grâce à un diagnostic précoce.

Et lorsque le dépistage est associé à la vaccination anti-HPV c'est 97 % des cancers qui peuvent être évités!

Aussi à l'occasion de la semaine européenne de prévention du cancer du col de l'utérus qui se déroulera du 23 au 29 janvier, rappelons l'importance du dépistage régulier et de la vaccination anti-HPV. N'attendons plus pour nous mobiliser!

Source : Santé publique France

PATHOLOGIE, DÉPISTAGE, ENJEUX

Le cancer du col de l'utérus

Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus?



Le cancer du col de l'utérus est une maladie de la muqueuse, c'est-à-dire du tissu qui recouvre le col.

Ce sont les Papillomavirus Humains (HPV) qui sont responsables du développement de ce cancer. Ces virus transmis par voie sexuelle sont très fréquents : 8 personnes sur 10 sont touchées au cours de leur vie et le préservatif ne protège pas complètement. Heureusement l'immunité des femmes leur permet de les éliminer en 1 ou 2 ans, dans 9 cas sur 10.

Le cancer du col de l'utérus débute par des lésions précancéreuses, en général silencieuses, ce qui signifie qu'il se développe sans provoquer de symptômes particuliers. Aussi, le dépistage et le suivi gynécologique régulier sont essentiels!

La vaccination anti-HPV

La vaccination est le premier rempart face au cancer. Elle concerne aussi bien les filles que les garçons dès 11 ans. Sûre et efficace depuis plus de 10 ans, la vaccination anti-HPV c'est 6 millions de doses prescrites en France et plus de 300 millions dans le monde!

En Finlande et au Royaume Uni où le nombre de jeunes adultes vaccinés est important, l'efficacité de la vaccination a été démontrée avec une réduction des cancers et des lésions précancéreuses.

Suite à l'annonce présidentielle du 28 février 2023, une campagne de vaccination anti-HPV a été lancée à l'échelle nationale au sein des collèges. A cette occasion, l'ARS Grand Est travaille en collaboration avec les acteurs départementaux de la vaccination, l'Éducation Nationale et l'Assurance Maladie.

Vous retrouverez plus d'informations sur le site dédié : Vaccination contre les cancers HPV (e-cancer.fr)

Le dépistage organisé

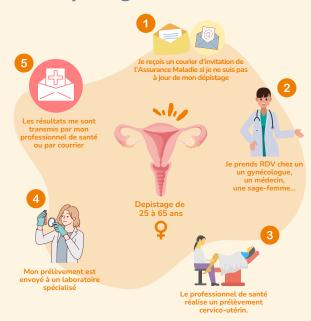
Qui est concerné?

Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus a pour objectif d'inciter les femmes de 25 à 65 ans, à se faire dépister pour s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalie ou le cas échéant à se faire suivre pour éviter la maladie. Après 65 ans, les invitations pour réaliser un test de dépistage ne sont plus envoyées, toutefois la réalisation annuelle d'un examen gynécologique et des seins par un professionnel de santé (gynécologue, médecin, sage-femme) reste recommandée.

Pourquoi se faire dépister?

Grâce au dépistage précoce, 90 % des cancers du col de l'utérus peuvent être évités! Et lorsqu'il est associé à la vaccination anti-HPV, ce taux atteint jusqu'à 97 %. Se faire dépister c'est: éviter les cancers invasifs et donc les traitements lourds et préserver sa fertilité!

Comment se déroule le dépistage?



Toutes les femmes de 25 à 65 ans, reçoivent une invitation de leur assurance maladie si elles ne sont pas à jour de leur dépistage du cancer du col de l'utérus. Elle peuvent aussi réaliser spontanément leur dépistage. Il leur suffit alors de prendre rendez-vous chez un professionnel de santé : médecin généraliste, gynécologue, sage-femme ... qui réalisera le test. Tous les 3 ans, par frottis cytologique, pour les femmes de 25 à 29 ans après 2 tests normaux réalisés à 1 an d'intervalle. Et tous les 5 ans par test HPV pour les femmes entre 30 et 65 ans.

Les prélèvements sont envoyés pour analyse dans un laboratoire spécialisé. Les résultats sont transmis au professionnel de santé qui a effectué le prélèvement et à la patiente si celle-ci en fait la demande. Le CRCDC reçoit les résultats de toutes les femmes invitées ou non qui se sont fait dépister. Il s'assure du suivi en cas de positivité des tests.

Le test de dépistage.

L'analyse du test de dépistage est prise en charge à 100 % sans avance de frais sur présentation de l'invitation. Rapide, non douloureux et sans risque, il peut même être réalisé chez la femme enceinte.

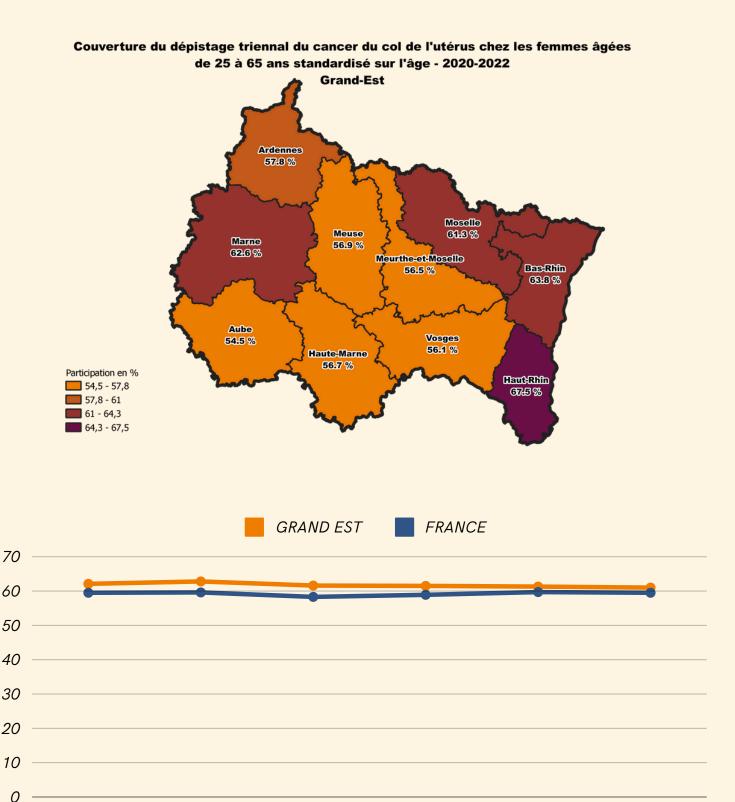
Et si le test est anormal?

Si les analyses mettent en évidence une anomalie, il sera alors nécessaire d'avoir recours à des examens complémentaires. Le dépistage précoce permet de détecter et traiter les lésions précancéreuses pour éviter dans la majorité des cas, le développement d'un cancer.

La participation au dépistage à l'échelle de la région

Depuis 2015, la couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus dans le Grand Est est supérieure à la moyenne nationale.

En 2020-2022 on note une couverture toujours supérieure dans le Grand Est avec 61 % contre 59,5 % pour la France entière.



2015 - 2017

2016 - 2018

2017 - 2019

2018 - 2020

2019 - 2021

2020-2022

INFORMER LES FEMMES SUR LES BÉNÉFICES DU DÉPISTAGE

Un objectif prioritaire pour le CRCDC Grand Est

Informer et expliquer en quoi le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est bénéfique pour la santé des femmes est un des objectifs prioritaires du CRCDC Grand Est en lien avec L'Institut National du Cancer.

Pour se faire, les équipes des 10 sites territoriaux vont à la rencontre des populations et utilisent les nombreux outils créés par l'INCa pour faciliter la compréhension et l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Plusieurs formats sont disponibles:

Un dépliant d'information



Une bande dessinée



Basée sur la méthode Facile à lire et à comprendre (FALC) pour les personnes en situation de handicap

Des chroniques sonores



Enregistrées avec des experts de l'Institut National du Cancer et des professionnels de santé

Un espace digital, déployé en janvier 2024, "<u>Jefaismondepistage.e-cancer.fr</u>" permet de tout savoir sur les dépistages des cancers et comment les réaliser.



À propos du CRCDC GRAND EST

Le CRCDC Grand Est est le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de la région Grand Est, issu de la fusion des 11 structures départementales ayant piloté les programmes des dépistages organisés des cancers.

Le CRCDC est la seule entité régionale missionnée pour accroître l'efficience des dépistages des cancers dans notre région en déclinant ses missions suivantes :

- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- Assurer le suivi de la population par le recueil des examens réalisés, des résultats ;
- Informer, mobiliser et former les professionnels de santé impliqués dans le dispositif;
- Harmoniser les pratiques, assurer la coordination des acteurs et améliorer la qualité du dispositif;
- Evaluer les programmes en lien avec Santé publique France;
- Expérimenter et coordonner des projets innovants, scientifiques ou des essais cliniques sur le dépistage et la prévention des cancers.

Suivez notre actualité en temps réel, sur nos réseaux sociaux :

FACEBOOK: <u>www.facebook.com/CRCDC.GE</u>

INSTAGRAM: https://www.instagram.com/crcdcgrandest/ LINKEDIN: https://www.linkedin.com/company/28489769

Contact presse CRCDC GRAND EST

Katia GRAUSEM - Chargée de communication Tél. : 06 12 89 77 82

Mail: communication@depistagecancer-ge.fr



